

Afrique du Sud : abandon des poursuites contre Jacob Zuma

Arrib News, 06/04/2009 – Source AFP Le Parquet général sud-africain a annoncé lundi l'abandon des poursuites pour corruption contre le favori à la présidence Jacob Zuma, mettant un terme à huit ans d'enquête à moins de trois semaines des élections générales. "Il n'est ni possible ni désirable pour le NPA (services du procureur général) de continuer les poursuites contre M. Zuma", a indiqué le procureur général Mokotedi Mpshe lors d'une conférence de presse au siège du NPA à Pretoria.

Le procureur a motivé sa décision par la conduite "inappropriée" de Leonard McCarthy, qui était le chef des services d'enquête du NPA au moment de l'inculpation de Jacob Zuma. Citant des extraits de conversations téléphoniques, M. Mpshe a estimé que M. McCarthy avait "abusé de ses pouvoirs" pour servir des motifs extérieurs à l'intérêt de la justice au moment où il a décidé de la date de la mise en examen du leader. "Cet abus de pouvoir (...) offense le sens de la justice et, dans ces conditions, il serait injuste de continuer les poursuites contre M. Zuma", a déclaré M. Mpshe, sans se prononcer sur le fond du dossier. Le chef du Congrès national africain (ANC) avait été inculpé pour corruption, racket et fraude fiscale, en décembre 2007, quelques jours après avoir rejoint la tête de l'ANC au président Thabo Mbeki. Il était soupçonné d'avoir sollicité -- alors qu'il était vice-président du pays (1999-2005) -- des pots-de-vin auprès de la filiale sud-africaine du groupe d'armement français Thales pour la protéger d'une enquête judiciaire. Jacob Zuma, qui devrait devenir président de la République après les élections générales du 22 avril, a toujours clamé son innocence, assurant être victime d'un complot politique visant à l'écarteler du pouvoir. Lundi, la décision du NPA a notamment été acclamée par 300 de ses partisans, réunis dans le centre de Johannesburg.